

## Ville de Saint-Eustache

### **Documents requis pour obtenir une Carte citoyen ou une Carte non-résident:**

(Réf. : règlement municipal 1537-028)

**Adulte (18 ans et +)** : Permis de conduire, passeport ou la carte d'assurance maladie accompagnée d'un document indiquant le nom et l'adresse de la personne qui désire obtenir ou renouveler une carte, tel que, notamment, reçu du compte de taxes municipales de l'année en cours, factures de services publics du mois courant.

**Enfant 5 à 17 ans** : Carte d'assurance maladie accompagnée du bulletin scolaire ou du certificat\* de naissance de l'enfant (\*certificat de **format standard**). Pour les enfants de moins de 16 ans, la présence d'un parent ou tuteur est requise pour obtenir une carte; le parent ou le tuteur responsable doit fournir les documents demandés pour adultes (voir ci-haut). Dans le cas d'un tuteur, une copie du jugement le déclarant tuteur devra également être remise. Les jeunes de 16 et 17 ans doivent signer leur carte.

**Enfant 0 à 5 ans** : Carte d'assurance maladie accompagnée du certificat\* de naissance de l'enfant (\*certificat de **format standard**); le parent ou le tuteur responsable doit fournir les documents demandés pour adultes (voir ci-haut). Dans le cas d'un tuteur, une copie du jugement le déclarant tuteur devra également être remise.

Note :

- En référence au règlement municipal 1537-028, définition de citoyen : Toute personne physique résidant à Saint-Eustache ou toute personne physique qui est propriétaire d'un immeuble ou terrain sur le territoire de la Ville, de même que son conjoint; les enfants mineurs dont le parent ou le tuteur est citoyen de la Ville sont considérés citoyens aux fins de ce règlement.
- La carte est individuelle, non transmissible, incessible et est renouvelable d'année en année.
- N'apportez pas de photo, elle sera prise sur place et votre carte sera émise immédiatement.
- Des frais de 8 \$ sont exigés pour remplacer une carte perdue.

**Pour plus de renseignements, contactez le Saint-Eustache Multiservice (SEM) au 450 974-5000.**

*(Mise à jour 2010-05-08 – révision 2010-07-14)*